

Réunion du 5 février 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE

Procuration(s) : Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CD/2016/49 - - Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) 131
131 Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) - Propositions financières Budget Primitif 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2016 dans l'axe d'intervention 131 - Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

Il décide de solliciter les contributions financières :

- des partenaires publics et privés du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et charge le président de prendre contact avec ces partenaires.

- pour le cofinancement des actions du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) sous maîtrise d'ouvrage du Département (dont la maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale -MOUS départementale), et charge le président de mettre en oeuvre cette sollicitation.

Il autorise le Président du Conseil Départemental à signer toutes les conventions de partenariat y afférentes avec les différents financeurs.

En application de la délibération du Conseil Départemental adoptant le PDALHPD

le 2 novembre 2015, il retient le principe de poursuivre la maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS) départementale, sur 4 ans et sous maîtrise d'ouvrage départementale, afin de reloger des ménages très en difficulté et fixe le plafond annuel de la prestation à 56 000 €.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à la majorité
Champ5
Président

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160205-lmc198369-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/02/16